

velle Chambre, elle comptera environ seize membres, ne laissant au ministère qu'une majorité de six ou sept voix.

A Manitoba, le gouvernement n'a pas attendu les élections pour résigner. Le ministère formé par l'Hon. M. Girard au mois de juillet dernier, est tombé au commencement de ce mois, à la suite de dissensions entre l'élément français et l'élément anglais du cabinet. Les deux ministres anglais ont donné soudainement leur démission, en disant qu'ils ne pouvaient plus longtemps faire partie d'une administration où l'élément français prédominait. Ils subissaient en cela la pression de la fraction fanatique de la population anglaise à Manitoba. A la suite de cet abandon aussi soudain qu'imprévu, M. Girard et ses autres collègues durent également donner leur démission, la position étant devenue intenable pour eux.

Un nouveau ministère fut immédiatement formé, avec M. Davis pour premier ministre. Ce ministère ne compte que trois membres, dont un seul canadien-français, l'Hon. M. Royal. Il annonce une politique de réforme administrative et d'économie. Le nombre des ministres est réduit à trois, le salaire des membres de la Chambre est diminué, et l'abolition du Conseil Législatif annoncée.

Le chef du cabinet, M. Davis, appartient au parti anglais modéré. Il est assez favorable aux Canadiens-Français et aux Métis. L'alliance avec ce parti est devenu pour nos compatriotes, qui sont en minorité, dans la province, le seul moyen de conserver quelque influence et de contrôler l'administration et la législation.

A. GÉLINAS.

Montréal, 24 Décembre 1874.